



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE



**Laurent PREVOST**  
**Préfet du Val-de-Marne**

***A le plaisir de vous offrir la fleur du Bleuet de France à l'occasion de la remise du prix départemental 2018 du Concours National de la Résistance et de la Déportation***

***Le Bleuet de France, fleur de mémoire et de solidarité, est né en 1918 de la volonté de deux infirmières de l'Institution des Invalides de venir en aide aux soldats blessés durant la Grande Guerre. En créant un atelier destiné à la confection de fleurs de bleuets en tissu, les infirmières permettent aux mutilés d'oublier leurs blessures tout en bénéficiant d'un revenu grâce à la vente de ces fleurs. Dès lors, le Bleuet de France devient le symbole officiel du lien étroit entre la Nation française et ceux qui l'ont servie ou la servent encore. Créé à la fin de la Première Guerre mondiale, le Bleuet de France est dès 1934 autorisé à collecter des fonds sur la voie publique chaque 11 Novembre et, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, chaque 8 Mai.***

***Le Bleuet de France, ce sont deux missions essentielles de solidarité et de transmission de la mémoire. C'est une chaîne de solidarité qui, grâce aux donateurs, aide au quotidien plusieurs milliers de ressortissants de l'ONACVG.***

***Cent ans plus tard, cet engagement perdure et le Bleuet poursuit sa mission de soutien moral et financier envers les anciens combattants et les victimes de guerre d'hier et d'aujourd'hui ; il apporte également son aide aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.***